

Groupe Moirans-Différemment

TAFTA : - (Transatlantic Free Trade Agreement)

Ou Accord Commercial entre les Etats Unis et l'Union Européenne

Des négociations secrètes : A l'été 2013, des négociations secrètes ont commencé entre la Commission Européenne et les Etats-Unis sur un accord de libre-échange. Tout est très confidentiel, nos parlementaires européens sont dans l'impossibilité de contrôler l'action de la CE, peu de personnes sont conviées à la table des négociations et de ce fait personne n'est vraiment informé de l'évolution de ces négociations. Les seules pistes évoquées ne nous permettent pas de voir une issue favorable à la mise en place de ce grand marché transatlantique.

Fin du pouvoir de réglementation : Des institutions européennes à la commune, plus personne ne pourra édicter de règles de protection des citoyens, des travailleurs, des consommateurs car les règles actuelles seront considérées comme « faisant obstacle au commerce et elles pourront donc être annulées » (exemple, l'approvisionnement des cantines scolaires en produits bio et locaux).

Les multinationales se rendront justice à elles-mêmes. Le traité prévoit que les entreprises pourront attaquer elles-mêmes l'Union Européenne, les Etats, les collectivités locales devant un tribunal international formé d'avocats de cabinets privés, pour atteinte à la liberté d'entreprise.

Moins de sécurité alimentaire et environnementale : Le traité prévoit l'harmonisation des contraintes alimentaires et environnementales de l'Europe sur celle des Etats-Unis, beaucoup moins contraignantes. C'est donc la porte ouverte aux OGM, au poulet chloré, à la viande aux hormones,... La fracturation hydraulique pourra devenir un droit pour les sociétés qui pourront donc demander des dommages et intérêts auprès des nations qui s'opposent à l'exploitation des gaz de schiste.

Moins de services publics : Le traité prévoit la possibilité de privatiser l'eau, l'assainissement, les énergies fossiles, nucléaire ou renouvelables. Les prix du gaz et du KW pourraient devenir libre et donc augmenter démesurément. Mais il prévoit aussi la possibilité aux écoles privées d'attaquer en justice l'Education Nationale pour concurrence déloyale et donc, des sociétés privées contesteraient aux écoles, aux cantines scolaires, restos U, toutes les subventions municipales, départementales, régionales ou nationales.

Moins de protection des données personnelles : Le traité pourra affaiblir le régime de protection européen des données personnelles pour le réduire au niveau, quasi-inexistant des USA (scandale des écoutes par la NSA), autorisant ainsi l'espionnage légal et lucratif par des firmes privées.

Un précédent inquiétant : Le traité se défend en invoquant la création d'emplois. Or l'exemple de l'ALENA, zone de libre-échange créée en janvier 1994 entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, a abouti à la destruction de près d'un million d'emplois, à comparer aux 20 millions d'emplois promis initialement.

TAFTA = profit pour les multinationales contre les intérêts des peuples européens et américains.